

Strasbourg, le 24 janvier 2017



RÉGION ACADÉMIQUE  
GRAND EST

MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,  
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE



Rectorat

Pôle Organisation scolaire  
et politiques éducatives

Délégation académique à  
l'action culturelle

Affaire suivie par  
Christine Schall-Pascoet

Téléphone  
03 88 23 39 06

Fax  
03 88 23 35 90

Mél.  
christine.schall-pascoet@ac-  
strasbourg.fr

Référence : 2017-34

Adresse des bureaux  
27 boulevard Poincaré  
67000 Strasbourg

Adresse postale  
6 rue de la Toussaint  
67975 Strasbourg cedex 9

La Rectrice

à

Mesdames, Messieurs les chefs d'établissement  
Mesdames, Messieurs les directeurs d'école

s/c de Mesdames les IA-DASEN  
du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

**Objet : Printemps de l'architecture 2017**

**PJ : Fiche d'inscription du Printemps de l'architecture 2017**

Lancé en 2014, le Printemps de l'Architecture a rencontré depuis l'origine un vif succès auprès des équipes pédagogiques du premier et du second degré.

Dans le cadre du Parcours d'éducation artistique et culturelle, le Printemps de l'architecture 2017 se déroulera cette année la **semaine du 20 au 27 mars 2017** selon les mêmes modalités qu'en 2016 et avec les délais contraints imposés par le calendrier de cette quatrième édition :

- chaque école ou établissement, sur la base du volontariat, au cours de la semaine du *Printemps de l'architecture*, décide de consacrer « un certain temps » à l'approche de l'architecture : ce temps dédié à l'architecture est laissé à la libre appréciation des participants et peut prendre des formes variées (séance de cours ou actions de plus grande envergure).
- le **Conseil Régional de l'Ordre des Architectes (Croa) et la Maison Européenne de l'Architecture (MEA)** s'engagent cette fois encore à assurer l'**intervention bénévole d'un architecte** (ou d'un étudiant en architecture) à la demande, dans le cadre de l'opération et permettra la ventilation efficace des intervenants architectes.
- le Printemps de l'architecture laisse les entrées en matière totalement ouvertes : de l'utilisation opportune d'un chantier de rénovation scolaire à des travaux autour de thématiques diverses, l'étude d'un bâtiment remarquable, proche ou lointain, contemporain ou passé, ou encore l'approche d'une problématique « pointue ».
- le travail dans les classes pourra prendre toutes sortes de formes : études documentaires, réalisations en volumes (maquettes), dessins, photographies, vidéos, interviews, etc...
- il va de soi que ce travail pourra largement déborder le cadre temporel de la semaine du Printemps de l'architecture, selon les souhaits et intentions pédagogiques des participants.
- Une nouvelle formation « **La ville filmée** » : conçue en partenariat avec *Vidéo Les Beaux Jours*, cette formation propose de donner des pistes pédagogiques et de nombreuses références dans le champ cinématographique et documentaire. Deux séances sont prévues à la Maison de l'image : *La ville en fiction* : mercredi 22 mars 14h -17h et *La ville documentaire* : mercredi 5 avril 14h -17h.

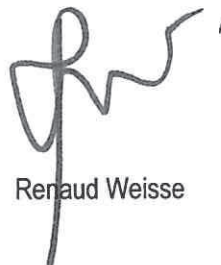
Pour l'ensemble de la manifestation, les productions, capturées sous forme de courtes réalisations (diaporama ou vidéos) au format Jpg, pourront être envoyées à : [croa.alsace@orange.fr](mailto:croa.alsace@orange.fr) et [caue@caue67.com](mailto:caue@caue67.com) chargés de leur mise en ligne avec copie à la DAAC ([ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr)).

Madame Christine Schall-Pascoet, chargée de mission Architecture à la DAAC ([christine.schall-pascoet@ac-strasbourg.fr](mailto:christine.schall-pascoet@ac-strasbourg.fr)), se tient à votre disposition pour répondre à vos demandes.

Une fiche d'inscription vous est proposée en annexe. Elle a pour objectif de faire le point sur la participation des écoles et des établissements.  
Le retour des fiches d'inscription est fixé au **3 février 2017 délai de rigueur.**

Je vous remercie de diffuser largement ce document auprès des équipes pédagogiques de votre établissement et vous invite à profiter de ce temps fort de la mise en œuvre du Parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves.

Pour la Rectrice et par délégation,  
Le Délégué académique à l'action culturelle

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'RW', with a vertical line extending downwards from the bottom of the signature.

Renaud Weisse

## « Le Printemps de l'Architecture »

Du 20 au 27 Mars 2017

**Ecole ou établissement** (*toutes les mentions à compléter sont obligatoires*)

**Nom, adresse et tel de l'école ou de l'établissement scolaire :**

**Nom de l'enseignant :**

**Discipline :**

**Mail de l'enseignant :**

**Tel de l'enseignant :**

**participera au « Printemps de l'architecture »**

**Le :**

**Volume horaire :**

**Modalités de l'action (cours, atelier, conférences, ...) :**

**Classe concernée :**

**Participation à la Formation « La ville filmée »**

- « La ville en fiction » : le mercredi 22 mars 14h -17h      OUI / NON
- « La ville documentaire » : mercredi 5 avril 14h -17h      OUI / NON

**2. Demande d'intervention d'un architecte : OUI / NON**

**A renvoyer pour le 3 février 2017, délai de rigueur aux 2 adresses suivantes.  
Par mail : [croa.alsace@orange.fr](mailto:croa.alsace@orange.fr) et [ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr](mailto:ce.actions-culturelles@ac-strasbourg.fr)**